

L'heure de démocratiser la finance

La plupart des mesures de régulation du système financier actuellement discutées en Suisse ou au niveau international se limite à une perspective de meilleure gestion des risques. On ne peut que saluer ces initiatives. Cependant, elles font l'économie d'une réflexion sur les causes mêmes de la crise. Or c'est à elles qu'il faut s'attaquer. Cette crise doit être abordée comme une crise de la responsabilité. Plus précisément, elle illustre les méfaits d'un système qui, intrinsèquement, sape les fondements de la responsabilité à tous les niveaux.

La titrisation, caractéristique des produits financiers à l'origine de la crise, est emblématique de ce phénomène. Elle contribue tout d'abord, par le biais de la création de produits structurés, à une rupture du lien qui unit en principe la transaction à une relation financière première ancrée dans l'économie réelle, à savoir, dans le cas qui nous occupe, des crédits immobiliers. Face à des produits complexes et opaques, les spéculateurs ont perdu de vue les conséquences concrètes de leurs actes et se sont trouvés dans l'illusion d'un système financier immatériel, fonctionnant en cycle fermé. Or la prise de responsabilité, justement, est conditionnée par une perception claire des suites impliquées par nos actes.

Avec la titrisation, la responsabilité perd en outre toute attache individuelle. La prise de risque découlant de la relation financière initiale et, avec elle, la responsabilité qui lui est liée, peuvent être fractionnées puis disséminées par le biais d'innombrables transactions successives, sans traçabilité aucune. Les banques sont ainsi encouragées à prendre des risques inconsidérés puisqu'elles peuvent s'en débarrasser si facilement.

Si l'on souhaite réguler sérieusement le système financier, une limitation de la titrisation paraît dès lors indispensable. Une certaine transparence devrait en outre être imposée. Il ne doit plus être possible d'échanger à grande échelle des produits dont personne ne sait vraiment ce qu'ils recouvrent. Les acheteurs de produits financiers ont le droit, comme tous les consommateurs, de savoir ce qu'ils acquièrent. Dans cette perspective, l'idée de créer une agence de protection financière qui conseillerait les consommateurs et les défendrait contre les produits financiers douteux et les prêts abusifs mériterait d'être étudiée.

Si les consommateurs ont le droit d'être protégés, ils ont aussi certains devoirs. On a beaucoup condamné les banques pour leur absence de responsabilité. Cependant, une responsabilité échoit également à celui qui achète des titres. Chacun est concerné, puisque nous participons tous au système financier, ne serait-ce que par le biais de nos caisses de pensions. Or combien d'entre nous s'intéressent à leur politique d'investissement ? Et que font-elles pour nous informer ? Aujourd'hui, le grand public est passif et désinformé. Cette situation est, une fois encore, déresponsabilisante. Nous avons besoin d'une démystification de l'univers de la finance et d'une démocratisation de ses instances. Le rôle de la finance, notamment ses responsabilités face à l'économie et aux collectivités publiques, devrait être débattu publiquement et sans tabou. Deux questions mériteraient en particulier d'être abordées.

Celle de la domination de la transaction sur la relation économique, tout d'abord. La crise que nous venons de traverser a vu la transaction financière prendre le pas sur la relation économique. C'est la perspective même de la transaction, à savoir la transformation du crédit immobilier en produit structuré puis sa revente, qui explique la mise en place de la relation de financement première. Le lien personnel entre le banquier et celui dont il finance le projet est dévalorisé au profit de transactions impersonnelles et dématérialisées, dans un contexte où chacun cherche à se débarrasser du risque acquis le plus vite possible, avec un maximum de profit. Est-ce vraiment cela que nous attendons de notre système financier ? Ne faudrait-il pas « rematérialiser » la finance en remettant au cœur de ses activités les relations financières directement ancrées dans le tissu économiques et, surtout, au service de ce dernier ?

Plus fondamentalement, la question du rôle que joue finalement la titrisation dans la situation économique actuelle doit être affrontée. Si la titrisation a été un facteur important du déclenchement de la crise, en encourageant les prêts à très hauts risques, ces derniers répondent aussi à une logique économique. Aux Etats-Unis, ils permettaient de maintenir la consommation à un niveau suffisant pour contribuer à la croissance, alors que le pouvoir d'achat d'une partie de plus en plus

importante de la population est sous pression. L'endettement massif des consommateurs est-il une solution pour assurer la durabilité de notre économie ? Les accusations envers les banques sont justifiées, mais elles ne doivent pas masquer cet enjeu central : le développement des crédits à hauts risques fait partie intégrante d'un système économique à bout de souffle, qui doit maintenant lui aussi être soumis à un examen critique.

Adèle Thorens Goumaz, publié dans Le Temps le 25 novembre 2010